



Probleme de contrat de travail (CDD)

Par **YP77**, le **28/03/2015** à **16:12**

Bonjour, Voici mon probleme. J'ai signé un contrat de travail (cdd de trois mois). Donc signé le 09/03/2015 au 09/06/2015 avec une période d'essai d'une semaine. Ce contrat devait etre définitif le 14/03/2015. Tous ce passait bien, mais prétextant un probleme interne avec la direction il m'ont demandé de signer un deuxieme contrat, en remplacement du 1er sauf que celui la n'etait que d'une semaine. Preuve de bonne fois j'ai signé, (j'aurais peut etre pas du). Et en me disant que tout s'arrangera et qu'il me feront signer un troisieme contrat, quand le probleme avec la direction s'arrangera. J'ai donc signer le contrat le 16/03/2015, alors que le 1er contrat devait etre définitif le 14/03/2015. Voici donc ma question, ont-il le droit de me faire signer un second contrat (à aucun moment sur le contrat il n'est indiqué qu'il remplace le premier.)

Par **P.M.**, le **28/03/2015** à **16:58**

Bonjour,
Ce sujet, même publié avec un autre pseudo, fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)